

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX18500363603837-07TPE01

GAEC DE BOUTET
MONSIEUR FOURNIE BERNARD
LIEU DIT BOUTET
PRESIDENT G A E C
46800 BAGAT EN QUERCY

Facture du 04/07/2025

n° 10230138661


Montant Hors TVA	241,37 €
Montant TVA (payée sur les débits)	41,87 €
Facture TTC	283,24 €

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 2871744476
Compte commercial : 1-HIDL-815

Informations du Gestionnaire de Facture
SIREN : 316915917

Votre contrat
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 12kVA

Nom du client
EARL DE BOUTET

Lieu de consommation
Référence acheminement : 23472069452265
LIEU DIT BOUTET
46800 BAGAT EN QUERCY

Montant total à payer (TTC) 283,24 €

à régler avant le 21/07/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 11,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 04/09/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 03/08/2025

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP519228717444762872480800830407

GAEC DE BOUTET
MONSIEUR FOURNIE
BERNARD
LIEU DIT BOUTET
PRESIDENT G A E C
46800 BAGAT EN QUERCY

TIPSEPA

Montant en euros
283,24

IBAN : FR76 1780 7008 4035 4219 9523 005
EN CAS DE MODIFICATION JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identification
règlement

922871744476287248080083

DATE

SIGNATURE

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

102301386615 MONSIEUR FOURNIE B 17807008403542199523005

001583040725 94922871744476287248080083929151 28324

EARL DE BOUTET**Détail de votre facture du 04/07/2025 n° 10230138661****Données contrat**

Tarif Bleu pour clients non résidentiels

Option HT 12kVA

Réf. de votre contrat 1-VGM-2491

Prix réglementés

Souscrit depuis le 14/02/1980

Données Point de Livraison

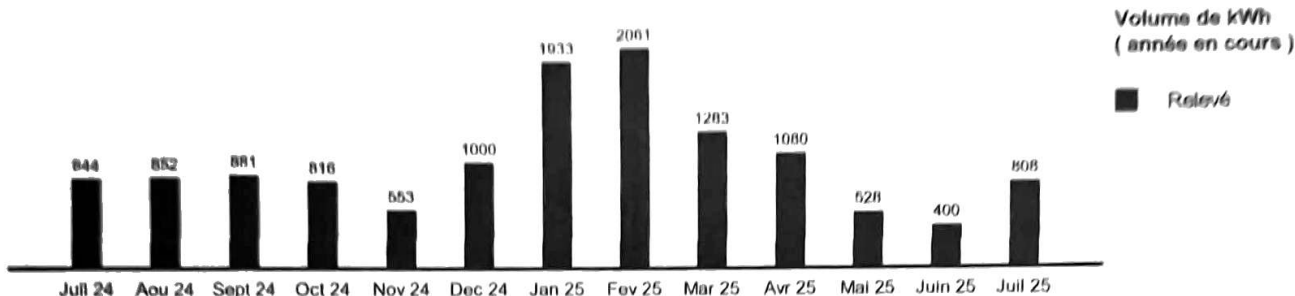
LIEU DIT BOUTET 46000 BAGAT EN QUERCY

Réf. Acheminement Électricité 2347208945/205



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh

Total EDF Electricité *					194,78 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	38,28 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/07/2025 au 31/08/2025	19,14 €/mois	38,28 €	5,50 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 1 208 kWh	Prix unitaire HT	156,50 €	Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 03/05/2025 au 02/07/2025	837 kWh	13,760 c€/kWh	115,17 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 03/05/2025 au 02/07/2025	371 kWh	11,140 c€/kWh	41,33 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 26,79 €, et la part variable est de 17,12 €

Services					0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)					Taux de TVA
					INCLUS
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					46,59 € Hors TVA
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette	Prix unitaire Hors TVA		Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 03/05/2025 au 02/07/2025	1 208 kWh	3,37000 c€/kWh	40,71 €	20,00 %
	du 03/05/2025 au 03/07/2025	26,79	21,93 %	5,88 €	5,50 %
Total Hors TVA pour ce site					241,37 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			Assiette		41,87 €
TVA à 5,50%			44,16 €		2,43 €
TVA à 20,00%			197,21 €		39,44 €
Total TTC pour ce site					283,24 € TTC

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

EARL DE BOUTET**Détail de votre facture du 04/07/2025 n° 10230138661****Données contrat**

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
HC 12kVA
Réf. de votre contrat 1-VGM-2491
Prix réglementés
Souscrit depuis le 14/02/1980

Données Point de Livraison

LIEU DIT BOUTET 46800 BAGAT EN QUERCY
Réf Acheminement Electricité : 23472069452265

Données de comptage

Identifiant de comptage : 035 **Type de compteur** : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 1H30-7H30 12H30-14H30
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 12,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	22462 le 03/05/2025	22751 le 03/06/2025
Heures creuses	15056 le 03/05/2025	15167 le 03/06/2025
Heures pleines	22751 le 03/06/2025	23299 le 03/07/2025
Heures creuses	15167 le 03/06/2025	15427 le 03/07/2025

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

L'accise sur l'électricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr